

L'Etat unitaire

Par **lauriebrg**, le **23/10/2016** à **11:05**

Bonjour, j'ai une dissertation à faire en droit constitutionnel est je vous avoue que j'ai du mal à trouver un plan qui tienne la route.

Tout d'abord mon sujet est : "Unité et diversité de l'Etat unitaire : Approche comparative."

Après de nombreuses tentatives, dans l'espoir de trouver un plan qui passe, voilà ce qui en est ressorti:

I. La France, au départ un Etat unitaire.

A. 1789, une révolution amenant à une centralisation de l'Etat.

B. Décentralisation et déconcentration, deux techniques de répartition du pouvoir au sein de l'Etat.

II. Une diversité des pays, donc une diversité d'aménagement du pouvoir au sein des Etats.

A. Des états unitaires en Europe.

B. Une autre modalité d'organisation du pouvoir; L'Etat régional.

Votre avis et tout commentaires sont les bienvenues, merci d'avance :)

Par **LouisDD**, le **23/10/2016** à **12:46**

Salut

Pour ma part votre I me paraît correct, mais le grand II pose problème : les titres sont affreusement formulés, et on ne voit pas où vous voulez en venir !

Si vous pouvez nous expliquer ce que vous comptez mettre dans ce grand II ce sera plus simple de vous aidez à formuler les idées.

Bonne journée

Par **lauriebrg**, le **23/10/2016** à **12:57**

Bonjour Louis,

j'ai voulu faire une comparaison entre l'Etat unitaire français (si je puis dire ça comme ça) et

les autres états unitaire en Europe, en effet je vois bien que ma deuxième partie est incompréhensible maintenant que vous me le dites.

J'aimerais donc parler dans le grand II, des différents états unitaires en Europe, et parlé des états régionalisés (comme l'Italie, la Belgique, L'Espagne, le Portugal...), je me rend compte que mon contenu est enfaite très faible, j'ai p-ê mal compris mon cours et ce n'est pas du à un manque de travail..

Sinon je pensais aussi parler de la flexibilité des règles législatives entre les pays, mais c'est surement un hors sujet..

Enfin voilà, là je bloque pour toute ma deuxième partie.

merci, bonne journée

Par **philippelebel**, le **23/10/2016** à **13:54**

Bonjour lauriebrg

D'après ma lecture du sujet, l'idée serait dans un premier temps de montrer en faisant une comparaison entre la France et d'autres États unitaires, comment est-ce que l'unité est assurée au sein de l'État. Cela passe donc par une analyse du rôle du pouvoir central et de sa manière d'exercer son action sur l'ensemble du territoire. Tu dois donc absolument parler ici pour le cas français du centralisme jacobin puis du passage à la déconcentration avant de voir ce qui se fait dans les autres États unitaires.

Ensuite, dans un second temps, il faut analyser comment tout de même dans l'État unitaire sont mis en place des éléments qui permettent une certaine diversité du pouvoir sur le territoire de l'État (tout en n'oubliant pas de préciser que l'on reste quand même dans un État unitaire). Là à nouveau, tu fais une comparaison entre le cas français où la méthode utilisée est celle de la décentralisation avec les autres États unitaires.

Bon courage !

Par **Krac**, le **31/10/2016** à **16:18**

Bonjour, ayant le même sujet à rendre, je voudrais proposé un plan mais ne sachant pas si je suis sur la bonne voie, je souhaiterais vous demandez conseil.

Alors voilà :

I) L'indivisibilité de l'Etat-untaire

A) Centralisation des Etats unitaires

B) Une nécessaire déconcentration

II) Diversité du pouvoir dans les Etats unitaires

A) Différentes formes de décentralisationsdes Etats unitaires en Europoe

B) Le rôle des collectivités locales des Etats unitaires en Europe

Merci d'avance

Par **Camille**, le **31/10/2016** à **18:45**

Bonjour,

[citation] états régionalisés (comme l'Italie, la Belgique, L'Espagne, le portugal...)[/citation]

Je me permets de signaler, ou de rappeler, que la Belgique est, officiellement, depuis (au moins) 1993 ou 1994, un Etat [s]fédéral[/s] et pas (ou plus depuis cette date) un Etat régional (ou régionalisé).

Par **guypson**, le **12/03/2017** à **10:23**

Svp pouvez-vous m'aider à mettre en place un plan détaillé en ce qui concerne l'État unitaire décentralisé.

Par **LouisDD**, le **12/03/2017** à **10:30**

Salut

Non sans travail de votre part vous n'aurez pas d'aide désolé.

À plus

Par **Montas Rigaud bertha**, le **20/07/2017** à **03:12**

Bonsoir qui peut m'aider a faire face entre le fédéralisme et le caractère unitaire de l'état haitien le quel selon vous qui pourrait profitable au développement d'Haïti

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/07/2017** à **10:22**

Bonjour

@Montas : Merci de lire la charte du forum notamment le point n°7.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **10/02/2019** à **22:14**

Bien-sûr ... avec ceci un Maxi-Best-of frites/coca bigmac ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/02/2019** à **10:35**

Bonjour

Le forum ne fonctionne pas comme ça.

Vous devez d'abord nous montrer que vous avez fait un minimum de recherche avant d'obtenir notre aide.